



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS

VILLE DE PAVIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice :	23
Présents :	21
Procurations :	2
Votants :	23
Date de convocation :	03/04/2026
Votes Pour :	19
Votes Contre :	-
Abstentions :	-

Séance du jeudi 16 avril 2026 à 20 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de Pavie, dûment convoqué, s'est réuni, salle Bernard IV à la maison de la culture, sous la présidence de Jean-Michel BLAY, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames, Messieurs, Jean-Marc AUTIÉ, Brigitte BAJON-LALANNE, Karine BESSÉ, Jean-Michel BLAY, Isabelle BRUNEL, Jean-Luc CARSALADE, Simon CHALÉAT, Virginie DASQUE, Fernand DEL FABBRO, Jacques GABRIEL, Caroline HOGANT, Frédéric JOUGLAR, Radouane KHABBAL, Pierre MASURE, Cathy PERSONNE, Marie-Hélène PRUD'HOMME, Thomas PUGNET, Alexandra SAGOT, Corinne SCHLUCK, Ludovic SICARD, Marie-Christine VERDIER.

PROCURATIONS : Martine DAREUX donne procuration à Jacques GABRIEL, Éric ZAMPIERI à Jean-Luc CARSALADE.

SECRETAIRE : Simon CHALÉAT

Délibération n° 2026_028

3.2 aliénations

Objet : Vente d'un délaissé de voirie parcelle BL 07 – Désignation de l' élu en charge de la signature de l'acte de vente.

Monsieur le maire rappelle la délibération D2025_043 du 4 novembre 2025 concernant la vente d'un délaissé de voirie cadastré BL 07, désignant M. Jacques FAUBEC, 2ème adjoint pour signer l'acte de vente en la forme administrative à intervenir.

Monsieur FAUBEC n'étant plus élu depuis les dernières élections et l'installation du conseil municipal en date du 20 mars, il convient de modifier la délibération en désignant Mme Isabelle BRUNEL, 1ère adjointe au maire pour signer cet acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Désigne Madame Isabelle BRUNEL, 1ère adjointe à signer l'acte de vente à intervenir qui sera rédigé en la forme administrative.

Fait et délibéré, les jour, mois, et an que dessus.

PAVIE, le 27 avril 2026

Le Maire,

Jean-Michel BLAY

